

# Going Home



La newsletter aide au retour de l'ODM et de l'OIM Berne

N° 4/08

## Editorial de novembre 2008

Chères lectrices, chers lecteurs,

Si le slogan « It is time for change » a actuellement la part belle dans le grand battage médiatique déclenché par la lutte pour la présidence américaine, il convient aussi à la situation que connaissent actuellement les autorités fédérales et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), au niveau structurel aussi bien que sur le plan du personnel. Le 1er octobre dernier, Monsieur l'Ambassadeur William Swing est ainsi entré en fonction en qualité de nouveau directeur général de l'OIM ; un article de cette newsletter lui est consacré. La Section Aide au retour de l'Office fédéral des migrations sera désormais intégrée à la Division Retour ; complémentaires, les systèmes du retour volontaire et du retour sous contrainte appartiennent dorénavant à la même division. La Direction du développement et de la coopération (DDC) a quant à elle mit sur pied une nouvelle structure d'organisation, plus efficace, qui lui permettra d'assurer une meilleure présence géographique et de mettre davantage l'accent sur le contenu des programmes, tout en accordant une importance particulière au domaine de la migration au sein de la DDC. Depuis le 15 octobre 2008, le Conseil fédéral a en outre nommé Monsieur Toni Frisch, qui a été pendant de longues années corresponsable du Groupe directeur interdépartemental d'aide au retour (ILR), au poste de directeur suppléant de la DDC avec le titre d'ambassadeur.

Lorsque Van Gogh affirmait « Le changement est aussi nécessaire que le renouvellement des feuilles au printemps », il soulignait les aspects positifs de l'évolution amenée par le changement. L'OIM Berne traverse aussi une période de changements de personnel. Après plusieurs années d'activité au service de l'OIM Berne, Miriam Martin, que nous avons tant appréciée, nous a quittés pour prendre un nouveau départ en Allemagne. Même si lui succéder sera un défi, nul doute que Sonja Kyburz, qui a repris ses responsabilités depuis le 1er octobre 2008, saura assumer cette tâche avec sérénité et compétence.

Parallèlement à tous ces changements structurels, le travail quotidien se poursuit et plusieurs articles de

cette newsletter lui sont consacrés. Les sujets traités vont des rapports et des analyses (par exemple sur l'Angola) aux cycles de formation continue à l'intention des services-conseils en vue du retour et aux cours de formation professionnelle destinés aux personnes qui sont rentrées au Nigéria. Le début des travaux relatifs à la diaspora, menés dans le cadre des tâches allouées à l'ILR, tient compte du caractère actif et dynamique des domaines touchés par l'aide au retour accordée par la Suisse.

J'espère que cette newsletter vous permettra de rester au fait des derniers événements.

Je vous souhaite bonne lecture et, d'ores et déjà, un bon début d'hiver.

Erika Laubacher  
Chef de bureau, OIM Berne

## Contenu

### 1. En titre:

#### Changements structurels

- Evolution structurelle de l'aide au retour à l'Office fédéral des migrations ODM
- Nouveau directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)
- Nouvelles structures de la Direction du développement et de la coopération DDC

### 2. Echos des CVR et des CEP

- „Perspective dans les pays d'origine“, rapport sur la formation des CVR des 22 et 23 octobre 2008

### 3. Echos des bureaux de l'OIM

- Nigeria Business Training 2008

### 4. Programmes d'aide au retour et exemples concrets de retours

- Rapport final sur le programme d'aide au retour en Angola
- Rapport sur les résultats des entretiens effectués auprès de participants au programme Angola 2002 - 2007
- Programme d'aide au retour pour l'Afrique de l'Ouest
- Le Maghreb et son programme d'aide au retour

### 5. Aide structurelle et prévention de la migration irrégulière (PIM)

- Fiches d'information détaillées sur la traite d'êtres humains dans seize pays: les project teams de l'ILR se penchent sur la traite d'êtres humains
- Encourager l'insertion économique des personnes qui sont rentrées dans leur pays de provenances
- Une étude de faisabilité de la CRS mandatée par l'ODM
- Etude sur la diaspora de l'Afrique subsaharienne en Suisse
- Réhabilitation sociale et réinsertion des anciens toxicomanes en Géorgie

### 6. Varia

- Séance d'information UE-Sud Caucase et séance extraordinaire avec l'Ambassadeur Reiterer
- What's new?



Rückkehrhilfe

## 1. En titre: Changements structurels

### Evolution structurelle de l'aide au retour à l'Office fédéral des migrations ODM

Eric Kaser, chef de la Section Aide au retour, Division Retour, ODM

Depuis sa création en 1999 au sein de l'ancien Office fédéral des réfugiés (ODR), la Section Aide au retour est rattachée au domaine du séjour et fait partie de la Division Séjour et aide au retour. Depuis septembre de cette année, elle fait partie de la Division Séjour et aide au retour. Depuis le 1er octobre 2008, à la suite d'une réorganisation interne au sein de l'ODM, les deux anciennes Divisions Rapatriements et Séjour et aide au retour du Domaine de direction Entrée, séjour et retour ont été restructurées.

A cette occasion, la Section Aide au retour a été intégrée à la Division Retour. A la suite de ce transfert, la nouvelle Division Séjour (précédemment Séjour et aide au retour) ne s'occupera plus que des affaires de séjour de l'ODM.

La réorganisation des divisions ainsi que le transfert de la Section Aide au retour dans la Division Retour répondent aux changements intervenus ces dernières années dans l'aide au retour. Si, à l'origine, seules les personnes dont la procédure d'asile était en suspens avaient droit à l'aide au retour, aujourd'hui, les personnes dont la procédure d'asile est close et le délai de départ échu peuvent également bénéficier de l'aide au retour. Dès lors, la Section Aide au retour est de plus en plus fréquemment amenée à collaborer avec les sections de la Division Retour. De plus, la Section Aide au retour se charge de l'aide structurelle. Depuis janvier 2008, elle assume également les projets de prévention de la migration irrégulière, qui revêtent un rôle essentiel, parfois directement dans le cadre du dialogue avec les pays de provenance en matière de politique migratoire. Au sein de l'ODM, ce dialogue est notamment mené par la Division Retour, en collaboration avec la Section Accords internationaux. L'intégration de la Section Aide au retour dans la Division Retour impliquera encore davantage cette section dans le processus d'information, favorisé par le dialogue en matière de politique migratoire avec les divers pays de provenance, ce qui renforcera la cohésion de cette coopération.

Ce changement permet de dégager des synergies dans le domaine des retours. La réunion des instruments du retour volontaire et de l'aide au retour, d'une part, ainsi que de l'organisation des départs et de la mise en œuvre de l'obligation des personnes concernées de quitter le pays, d'autre part, permet d'assurer la cohésion de la politique de la Suisse en matière de retour.

Cette réorganisation permet également d'adapter le nom de la Division Retour à ses nouvelles tâches :

en allemand: Abteilung Rückkehr (pas de modification) ;

en français: Division Retour ;

en italien: Divisione Ritorno ;

en anglais: Division Return Operations.

Placée sous ma direction, l'organisation de la Section Aide au retour ne subira aucune modification. Les interlocuteurs au sein de la section restent les mêmes.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de poursuivre l'excellente collaboration établie avec nos partenaires.

### Nouveau directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Le nouveau directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Ambassadeur William Lacy Swing, a pris ses fonctions à la tête de l'Organisation le 1er octobre 2008. Il prend de ce fait la succession de Monsieur Brunson McKinley qui a réalisé avec succès deux mandats consécutifs de directeur général à l'OIM.

L'Ambassadeur Swing est diplômé du Catawba College, en Caroline du Nord et de l'Université de Yale. Il a également fait des études de troisième cycle à l'Université de Tübingen en Allemagne, ainsi qu'à l'Université de Harvard.

Au cours de sa longue carrière au sein du Département d'Etat des Etats-Unis, M. Swing a été nommé ambassadeur à six reprises. Il a été amené à ce titre à administrer quelques-unes des plus grandes missions diplomatiques et à conduire de vastes programmes d'aide humanitaire et de développement international dans les deux hémisphères, où il s'est distingué par sa capacité à renforcer les relations bilatérales



L'Ambassadeur Swing a notamment exercé de 2001 à 2003 les fonctions de Représentant spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental et de Chef de la mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Puis, M. Swing s'est acquitté avec succès, de 2003 à janvier 2008, de tous les aspects de la plus grande opération de maintien de la paix jamais menée par l'Organisation des Nations Unies depuis sa création pour la République démocratique du Congo.

Le nouveau directeur général apporte de ce fait aux 125 Membres de l'Organisation sa vaste expérience internationale, une réelle capacité à gérer des opérations multilatérales complexes et à collaborer fructueusement avec les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les autres institutions intergouvernementales, ainsi qu'une profonde connaissance des facteurs multiples qui influent sur les migrations internationales.

## Nouvelles structures de la Direction du développement et de la coopération DDC

Service de presse de la DDC

La nouvelle structure organisationnelle de la Direction du développement et de la coopération (DDC) entre en vigueur le 1er octobre 2008. La meilleure intégration des différents domaines et l'allègement des structures décisionnelles visent à renforcer l'efficacité de la coopération suisse au développement aux niveaux de la lutte contre la pauvreté et de la résolution des problèmes de développement d'envergure planétaire.

La DDC compte dorénavant trois domaines opérationnels : Coopération globale, Coopération régionale et Aide humanitaire. L'intégration des services thématiques dans les domaines opérationnels a pour but de mieux exploiter les savoirs des experts dans le travail de projet.

La réorganisation de la DDC répond à la nouvelle stratégie de développement uniformisée élaborée par le Conseil fédéral, laquelle requiert le renforcement de la concentration thématique et géographique ainsi qu'une meilleure intégration des instruments tant bilatéraux que multilatéraux dans le cadre global de la politique étrangère menée par la Suisse. Désormais effective à la centrale de la DDC, la réforme est le fruit de quatre mois d'un intense remaniement qui a exigé de la part du personnel une disponibilité considérable. La deuxième étape de la réorganisation, qui débute le

1er octobre, donnera lieu à la redéfinition du rôle des services extérieurs. Ce processus vise à renforcer les Bureaux de coopération et à consolider la renommée internationale de la coopération suisse au développement. Initiée par la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, la réforme de la DDC est mise en œuvre par une Task Force sous la houlette de son directeur, Martin Dahinden.

En s'appuyant sur un mode de coopération plus globale, la nouvelle DDC entend fournir des solutions concrètes au défi planétaire de la migration.

## 2. Echos des CVR et des CEP

Les 22 et 23 octobre derniers a eu lieu la formation continue pour les conseillères et conseillers au retour sur le thème « Perspective dans les pays d'origine ». Le but de ce séminaire, organisé par l'OIM en collaboration avec l'ODM, était l'échange entre les conseillères et conseillers en vue du retour qui préparent le retour et la réintégration et les responsables de l'OIM qui organisent la réintégration dans les pays d'origine. A cette occasion, des employés de l'OIM Géorgie, Irak, Kosovo (Serbie) et Nigéria ont été invités. Vous trouverez ci-dessous un feedback de cette rencontre du point de vue d'une conseillère en vue du retour :

« C'est toujours avec un grand plaisir que je retrouve mes collègues CVR des autres cantons ainsi que les collaborateurs de la Section aide au retour de l'ODM et de l'OIM. La perspective de nombreux échanges et de recevoir des informations supplémentaires est toujours pour moi une grande source de motivation.



Une nouvelle opportunité de nous rencontrer nous était offerte les 22 et 23 octobre 2008. Pour ces deux jours de séminaire, nous étions

accueillis à Berne, dans un restaurant situé au milieu de la verdure, au bord de l'Aar. En regardant bien, nous pouvions même apercevoir les écureuils s'ébattre dans les arbres. Toutefois, les opportunités de regarder par les fenêtres furent rares, tant les thèmes abordés étaient pleins d'intérêt.

Perspectives des pays d'origine, tel était le thème de cette rencontre, avec quatre pays cibles : Nigéria,

Géorgie, Irak et Kosovo. Pour chaque pays, le sujet était traité sous 3 angles différents : un collaborateur de la Section MILA nous informait sur la situation du pays du point de vue géographique, politique et économique ; un collaborateur de la Division Retour abordait ensuite la problématique de l'obtention des documents de voyage ; enfin, les représentants OIM des pays en question, Mmes Winifred Aideyan pour le Nigéria, Rusudan Imnaishvili pour la Géorgie, MM Mohammed Lutfi Dawoud pour l'Irak et Sheremet Kukaj pour le Kosovo, nous renseignaient sur l'organisation de l'accueil et du suivi des cas sur le terrain.

Que dire de plus ? La qualité de l'organisation de ces deux jours, la cordialité des échanges avec mes collègues et les différents interlocuteurs, la richesse des informations reçues, tout a contribué à la qualité de ce séminaire. Une mention toute particulière à Winifred Aideyan, dont l'enthousiasme m'a donné l'envie de lui rendre visite au Nigéria... bon, ne rêvons pas, je doute que mon canton soit prêt à me financer un voyage d'étude en Afrique !

Bien qu'il était parfois très difficile et fatigant de jongler entre le français, l'allemand et l'anglais, je ressors de ce séminaire avec le sentiment d'avoir à nouveau augmenté mes connaissances et d'avoir ainsi l'opportunité d'améliorer la qualité de mes prestations au quotidien. Je suis toutefois repartie de Berne avec un sentiment partagé entre, d'une part l'impression d'avoir énormément appris, et d'autre part le sentiment de ne pas en savoir encore assez. En effet, ces deux jours m'ont donné l'envie d'en connaître encore davantage sur les conditions de vie dans les pays, sur les us et coutumes des diverses communautés, sur les conditions de sécurité, etc. Peut-être d'autres séminaires sur ces thèmes et concernant d'autres pays pourraient nous permettre d'approfondir le sujet. Je m'en réjouis d'avance.

Un grand merci aux organisateurs et à tous les intervenants et un grand merci à mes collègues CVR pour les agréables moments partagés. A bientôt à tous. » (Béatrice Loetscher, CVR Neuchâtel)



### 3. Echos des bureaux de l'OIM

Winnie Aideyan, IOM Lagos, Odile Robert, IOM Bern

Suite à l'expérience positive de l'an dernier dans le cadre du programme d'aide au retour Nigeria, l'OIM a organisé une formation de 5 jours sur la gestion de petits projets professionnels à l'attention de 27 participants au programme. Cette formation a été donnée par l'agence nationale nigérienne de promotion du développement de petites et moyennes entreprises dans l'économie nigérienne, SMEDAN (Small and Medium Enterprises Development Agency of Nigeria).



La formation a eu lieu du 21 au 25 juillet dernier. Le programme a été adapté aux besoins des participants notamment sur les notions d'entrepreneuriat, les possibilités professionnelles au Nigeria, la durabilité d'une petite entreprise, l'accès aux microcrédits, etc. Les sessions étaient très interactives et ont permis beaucoup de partage d'expérience entre les participants.

Cette formation a été très appréciée, non seulement pour le contenu mais aussi car elle a permis de créer des liens entre ces migrants ayant vécu en Suisse et bénéficié des prestations de l'aide au retour offertes par l'ODM et mises en œuvre par l'OIM.



Lors du voyage de service de l'ODM et de l'OIM Bern en octobre 2008 au Nigeria, une cérémonie de remise des certificats de formation en gestion de petites entreprises a été organisée dans les bureaux de l'OIM Lagos.

Tous les participants à cette formation se sont réjouis de cette opportunité qui leur a été offerte et ont donné des conseils pour l'organisation d'une telle formation l'an prochain.



L'ODM et l'OIM envisagent de poursuivre cette coopération avec SMEDAN l'an prochain afin d'inclure les personnes rentrées dans les structures nationales existantes non seulement pour le bien des participants, pour que le programme soit bien intégré dans les structures établies mais aussi pour le renforcement de la coopération entre la Suisse et le Nigeria dans ce domaine particulier. A plus long terme, cette approche intégrée dans les structures existantes de stratégie de réduction de la pauvreté peut amener les migrants à contribuer au développement de leur pays d'origine.

## 4. Programmes d'aide au retour et exemples concrets de retours

### Rapport final sur le programme d'aide au retour en Angola

Jarmila Mazel, Section Aide au retour

Le programme d'aide au retour en Angola a été lancé le 15 novembre 2002 et s'est achevé fin 2007. Afin que les participants n'ayant pas encore effectué leur départ puissent profiter des prestations du programme, une phase finale jusqu'au 31 décembre 2008 a été convenue avec l'OIM. Depuis le 1er janvier 2008, les personnes qui souhaitent retourner dans leur pays peuvent déposer une demande pour bénéficier des prestations de l'aide individuelle.

Le 26 septembre 2008, l'ILR a approuvé le rapport final sur le programme d'aide au retour en Angola. Ce rapport fournit des renseignements sur les résultats du programme et sur les enseignements qui peuvent en être tirés. Le rapport est rédigé en allemand, un résumé est disponible en allemand et en français sur le site web de l'ODM.

Le programme a été mis en œuvre par l'ODM en collaboration avec l'OIM et la DDC. On peut considérer qu'il possède un caractère pilote car, pour la première fois, les conditions-cadres ont permis de mettre en place un programme à long terme dans un pays africain touché par la guerre.

Entre le 15 novembre 2002 et le 15 novembre 2007 (délai d'inscription lors de la dernière année), 182 personnes au total, réparties sur 131 cas, se sont inscrites au programme. Si 107 personnes (60 %) ont quitté la Suisse, l'inscription des 75 personnes restantes (40 %) a dû être annulée pour diverses raisons.



Trois projets d'aide structurelle ont été mis en œuvre sous la direction de l'Aide humanitaire de la DDC entre 2002 et 2005. Ainsi, l'ODM a pu contribuer à améliorer l'approvisionnement alimentaire et médical et soutenir la construction d'un foyer pour enfants.

L'évaluation du programme a permis d'établir les faits suivants.

- Davantage de personnes sont retournées volontairement en Angola pendant la durée du programme qu'avant 2003. Cette évolution a été essentiellement possible grâce à la fin de la guerre civile. Le programme a donc été proposé au moment opportun.
- Près de la moitié des personnes qui ont quitté le pays étaient au bénéfice d'une admission provisoire (47 %).
- Plus de la moitié (57 %) des personnes qui ont quitté la Suisse ont été désignées comme vulnérables dans le cadre du programme. Ce sont en majorité des couples avec enfants et des familles monoparentales (71 %).
- Pour la première fois, le retour et la réinsertion de requérants d'asile mineurs non accompagnés ont pu être organisés dans un pays d'origine africain.
- La majorité des participants sont retournés à Luanda. Compte tenu du coût de la vie élevé à Luanda, l'augmentation des prestations proposées dans le cadre du programme était justifiée. Le fait que les retours se soient concentrés sur Luanda a facilité la tâche de l'OIM qui ne pouvait pas offrir les mêmes prestations dans tout le pays.
- Les résultats des entretiens réalisés par l'OIM permettent d'une part de conclure que les prestations de soutien ont largement fait leurs preuves et, d'autre part, de proposer des recommandations pour les futures mesures d'aide au retour dans un contexte semblable (cf. article « rapport sur les résultats des entretiens effectués auprès des participants au programme Angola 2002-2007 » par Roman Windisch).
- Dans le cadre d'un projet d'aide structurelle, une structure d'accueil pour requérants d'asile mineurs non accompagnés a pour la première fois été mise en place dans un pays africain.
- La comparaison annuelle du rapport coût-utilité montre que le coût total du programme se justifie compte tenu des montants potentiels économisés sur l'aide sociale pour la moyenne de 21 personnes par année de programme qui ont quitté la Suisse.

Dans l'ensemble, le programme peut être considéré comme réussi : malgré un contexte de réintégration particulièrement difficile, 107 personnes ont quitté la Suisse et ont pu être aidées dans leur réintégration grâce à la collaboration étroite de l'OIM. L'aide structurée fournie par la DDC a contribué à l'aide humanitaire en Angola. Enfin, les cinq ans durant lesquels s'est déroulé le programme ont permis de tirer des enseignements précieux pour de futures mesures d'aide au retour dans des pays africains.

## Rapport sur les résultats des entretiens effectués auprès de participants au programme Angola 2002-2007

Roman Windisch, OIM Berne

La fin du programme d'aide au retour en Angola après 5 ans de mise en œuvre représentait l'occasion idéale de faire une rétrospective et d'évaluer les résultats à long terme. L'OIM Angola a donc effectué des entretiens structurés et publié un rapport avec les résultats. Sur les 97 personnes qui ont quitté la Suisse jusqu'au 31.12.2007 pour retourner en Angola, 46 (pour 29 cas) ont pu être jointes en vue d'un entretien approfondi. Il a ainsi été possible de recueillir des résultats sur l'efficacité à long terme des mesures de réinsertion et, de façon générale, sur l'influence des actions entreprises dans une région de provenance complexe, de les analyser et de les rassembler dans un rapport.



L'analyse indique que les prestations de soutien proposées dans le cadre du programme ont largement fait leurs preuves. L'utilisation de l'aide financière au retour reflète la variété

des besoins et la nécessité des prestations accordées. L'aide fournie en vue de la réinsertion professionnelle fait clairement ressortir que la mise en application d'un projet professionnel constitue une option intéressante pour générer un revenu à long terme. Grâce à la formation proposée dans le cadre d'un séminaire de l'OIM sur la gestion de petits projets professionnels, même les personnes vulnérables ont pu lancer leurs projets.

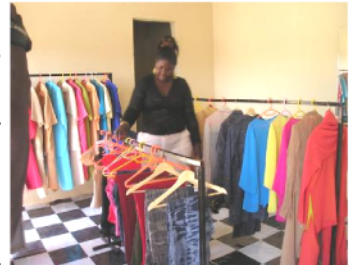
Les résultats ont également permis de proposer des recommandations importantes quant aux mesures d'aide au retour actuelles et futures dans un contexte similaire.

Il s'agit notamment de préparer les personnes sur le plan professionnel avant qu'elles ne retournent dans leur pays en tenant compte de la situation sur place. La réintégration professionnelle devrait être assurée au moyen d'une formation appropriée dans le cadre d'un séminaire. De nombreuses personnes retournées dans leur pays ont émis le souhait que l'aide soit renforcée et fournie sur une durée plus longue. Il faudrait couvrir ces besoins grâce à la mise en contact avec des services d'orientation ou de bureaux-conseil existants. Ils serviraient en effet de lien entre les prestataires de services privés et publics afin d'assurer à long terme les prestations souhaitées. Il serait également possible de soutenir et de renforcer la mise en réseau informelle des personnes retournées dans leur pays afin de favoriser les échanges d'expériences.

Le rapport complet contenant tous les résultats détaillés est disponible sur les sites web de l'ODM et de l'OIM Berne.

(<http://www.ch.iom.int/fr/programme/laenderprogramme/angola.html>)

([http://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home/themen/rueckkehr/rueckkehrfoerderung/programm\\_im\\_ausland/abgelaufene\\_laenderprogramme.html](http://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home/themen/rueckkehr/rueckkehrfoerderung/programm_im_ausland/abgelaufene_laenderprogramme.html))





## Programme d'aide au retour pour l'Afrique de l'Ouest

Le programme d'aide au retour pour la Guinée, la Sierra Leone, le Mali et le Burkina Faso initié en juin 2005 et prolongé en 2007 jusqu'à fin 2008 compte actuellement 54 participants rentrés, dont 43 en Guinée. L'OIM sur place encadre les participants pour la mise sur pied de leur projet professionnel, jusqu'à présent 43 projets professionnels ont été mis en œuvre. Vous trouverez un exemple ci-dessous.

République de Guinée, Labé

Monsieur F. est rentré en novembre 2007 dans son pays d'origine dans le cadre du programme régional d'aide au retour pour le Mali, le Burkina Faso, la Sierra Leone et la Guinée.

En Guinée, il a développé, avec l'appui de l'équipe de l'OIM Conakry, un projet de magasin d'alimentation générale à Labé. L'Office fédéral des migrations a approuvé son projet en décembre 2007 et lui a accordé un support financier pour ouvrir sa boutique, payé en plusieurs tranches.

Après avoir reçu la première tranche de l'aide à la réintégration début 2008, Monsieur F. a pu ouvrir son magasin d'alimentation générale sur le grand marché de Labé.

Monsieur F. se dit content d'être revenu chez lui en Guinée et considère que l'aide financière qu'il a reçue est très bénéfique.



« L'assistance qui m'a été accordée m'a permis de démarrer. Grâce à cette aide, je vis bien en Guinée. Donc il n'est pas dans mon programme de quitter la Guinée pour un autre pays. » a confié Monsieur F. à un collaborateur de l'OIM.

Dans le contexte du programme d'aide au retour, l'OIM Conakry soutient et accompagne la réalisation de ces projets individuels de réintégration pendant les 6 premiers mois après le retour.

Par ailleurs, vous trouverez les nouvelles histoires de retour concrètes suivantes sur le site web de la Section Aide au retour et de l'OIM Berne : Nigéria : formation en informatique ; Sri Lanka : construction.

## Le Maghreb et son programme d'aide au retour

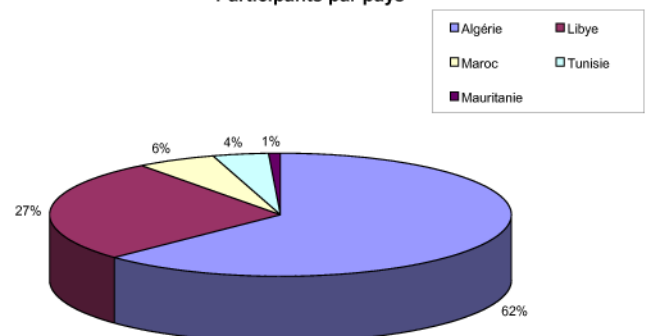
Jérôme Crausaz, Section aide au retour, ODM

Indiscutablement, la région du Maghreb, en tant que zone de transit et de destination, occupe une place centrale dans la problématique des migrations entre l'Afrique et l'Europe.

Le programme d'aide au retour pour le Maghreb (Algérie, Libye, Tunisie, Maroc et Mauritanie) a été lancé le 1er novembre 2005 pour une durée initiale de deux ans. En automne 2007, le comité directeur interdépartemental pour l'aide au retour (ILR) a accepté de prolonger jusqu'au 31 décembre 2008 sa mise en œuvre. Actuellement, le Projektteam Maghreb est en phase de réflexion sur la question d'une possible prolongation du programme, voire sur d'éventuelles adaptations. Une proposition à ce sujet sera faite à l'ILR lors de sa séance du mois de novembre 2008. L'occasion pour nous de dresser un bref état des lieux.

Sur le plan de la participation au programme, 126 inscriptions (93 cas) ont été enregistrées au 1er octobre 2008 pour un total de 104 départs. La tendance observée au cours de la première phase (01.11.2005 - 31.10.2007), à savoir la prédominance des ressortissants algériens, s'est confirmée au cours de la deuxième. A ce stade, la répartition des participants selon leur nationalité se présente ainsi :

Participants par pays



Grâce aux prestations financières offertes (aide financière de CHF 2000 par adulte / CHF 1000 par mineur + CHF 3000 pour un projet de réintégration) ainsi qu'au soutien de l'OIM au Maroc, en Tunisie, en Libye, en Mauritanie et de la Représentation suisse en Algérie, plusieurs projets professionnels ont pu être concrétisés. Sans entrer dans les détails, les projets de transport (taxi) et de petits commerces (épiceries) sont les plus nombreux. Dans le courant du mois d'août 2008, l'OIM a procédé à un monitoring de certains cas en Libye. Trois personnes sur les sept prévues ont pu être interrogées. Toutes estiment avoir été bien préparées au retour mais sont d'avis que les CHF 3000 octroyés pour le projet professionnel ne suffisent pas étant donné le coût de la vie en Libye. Concrètement leurs projets fonctionnent mais ils ne génèrent pas suffisamment de revenus pour couvrir leurs besoins. Ces résultats, bien que peu représentatifs, suscitent bien entendu quelques questions à l'heure de l'évaluation du programme. Malheureusement, en raison de l'absence de l'OIM en Algérie, aucun monitoring n'a été effectué dans ce pays pour lequel 61 départs ont été comptabilisés (58 %).

Au surplus des retours individuels, le programme d'aide au retour pour le Maghreb a, dès sa conception, poursuivi l'objectif de contribuer à une meilleure gestion des migrations de transit dans la région. A ce titre, l'aide structurelle, notamment en ce qu'elle concerne la prévention de la migration irrégulière et la formation des autorités locales, revêt une importance particulière. Ainsi, une formation sur le thème de l'administration pénitentiaire, financée par la Suisse, a été donnée en septembre 2007 à une délégation algérienne. L'ILR a également accepté de financer un projet de l'OIM de retour volontaire assisté de migrants au Maroc et de réinsertion dans leur pays d'origine. Le soutien d'un projet du même type est en planification pour la Libye.

Comme évoqué précédemment, l'ILR, sur la base d'une évaluation effectuée dans le cadre du Projektteam Maghreb, se déterminera en novembre 2008 sur la question d'une éventuelle prolongation ou adaptation du programme d'aide au retour. Pour l'heure, toutes les options restent ouvertes. Cela étant, la nécessité pour la Suisse d'apporter sa contribution, en collaboration avec ses partenaires européens, à une

meilleure gestion des flux migratoires dans la région du Maghreb est une réalité plus que jamais incontournable.

## 5. Aide structurelle et prévention de la migration irrégulière (PIM)

Fiches d'information détaillées sur la traite d'êtres humains dans seize pays : les project teams de l'ILR se penchent sur la traite d'êtres humains

Tamara Mona, DFAE / DP IV

La prévention et la lutte contre la traite d'êtres humains et la protection des victimes nécessitent une collaboration efficace entre les autorités d'instruction pénale, la justice, les organismes chargés de protéger les victimes et les offices des migrations. Tous ces organes jouent un rôle essentiel lorsqu'il s'agit d'identifier les victimes et de les protéger, de retrouver les trafiquants d'êtres humains et de mettre fin à leurs agissements.

La lutte contre la traite d'êtres humains représente un défi de taille. Pour être efficace, elle requiert de l'expérience, des connaissances et des compétences spécialisées. Des offres de formation et de formation continue sont désormais proposées aux acteurs clés en Suisse.

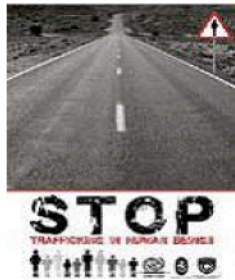


L'ILR s'est également fixé pour objectif d'aborder le sujet de la traite d'êtres humains. Il souhaite que les différents project teams spécifiques à un pays ou à une région reprennent ce thème en le considérant comme un phénomène relevant de la migration. La Division politique IV du DFAE a préparé une séance d'information sur la traite d'êtres humains à l'intention de chaque groupe de travail. A cette fin, elle a mandaté l'OIM Berne pour établir des fiches d'information sur seize pays traités régulièrement par les project teams : l'Afghanistan, l'Angola, l'Algérie, l'Ethiopie, la Bosnie-et-Herzégovine, le Burkina Faso,



la Guinée, le Cameroun, le Kosovo, la Libye, le Mali, le Maroc, le Monténégro, le Nigéria, la Serbie, la Sierra Leone et la Tunisie (les fiches d'information sont exclusivement destinées à l'usage interne de l'administration).

Chaque fiche d'information donne un aperçu de l'ampleur du phénomène de la traite d'êtres humains dans le pays, des mesures prises par les autorités, les organisations internationales présentes sur place et les ONG locales ou internationales, de la situation légale actuelle, des principaux instruments internationaux ratifiés et des institutions qui servent d'interlocuteurs pour toutes les questions concernant la traite d'êtres humains. Les feuilles d'information comprennent également une évaluation des interventions nécessaires et des possibilités de soutenir le pays dans ses efforts contre la traite d'êtres humains.



Sur la base de ces feuilles d'information, trois project teams ont déjà organisé des séances spéciales, qui ont permis d'éclaircir des questions fondamentales liées à la traite d'êtres humains et sa distinction du trafic de migrants.

## Encourager l'insertion économique des personnes qui sont rentrées dans leur pays de provenance – Une étude de faisabilité de la CRS mandatée par l'ODM

L'Office fédéral des migrations (ODM) met en œuvre, en collaboration avec ses partenaires des services de conseil en vue du retour cantonaux (CVR) ainsi que l'OIM, une aide au retour globale et des mesures de réintégration. La Croix-Rouge suisse (CRS) s'interroge sur les mesures qui pourraient renforcer les prestations de l'aide au retour afin de faciliter une réintégration économique durable à moyen et long terme des personnes rentrées dans leur pays d'origine. L'étude de la CRS servira à évaluer quelles offres de prestations complémentaires seraient judicieuses.

Ont, en principe, accès aux prestations offertes dans le cadre du projet toutes les personnes qui sont sur le point de rentrer dans leur pays de provenance ou qui sont déjà rentrées. L'étendue des prestations dépend cependant de leur degré de vulnérabilité (les plus vulnérables recevant le plus grand soutien). L'offre de prestations comprend apparemment les offres suivantes :

### - Matériel / Logistique :

Les bénéficiaires ont la possibilité de se procurer notamment du matériel, des machines et des outils, une aide précieuse pour leur insertion économique dans leur pays d'origine.

### - Réseau / Transfert de connaissances / Parrainages:

Au moyen d'instruments appropriés (forum Internet, banque de données, etc.), un réseau de connaissances techniques est institué et alimenté dans le but d'aider les bénéficiaires à créer et à réaliser leur projet d'insertion économique (échange d'expériences et de connaissances, mise en réseau, formation, etc.).

Le parrainage consiste à trouver des entreprises suisses qui soient disposées à parrainer, pour une durée limitée et dans des conditions clairement définies, des projets élaborés par des bénéficiaires.

### - Fonds de financement :

Grâce au fonds de financement, les bénéficiaires peuvent solliciter et obtenir, selon des critères précis, des prêts et des crédits sans intérêts pour mettre sur pied et / ou développer leur projet dans leur pays d'origine.

Afin d'assurer une mise en place optimale des prestations offertes, une étude de faisabilité sera effectuée dans un premier temps, à savoir de septembre 2008 à l'été 2009.

Dans l'hypothèse où le bilan de l'étude de faisabilité serait positif, une phase-pilote débiterait en été 2009 pour la mise en œuvre du projet « Encourager l'insertion économique des personnes déjà rentrées dans leur pays de provenance » et des prestations complémentaires pourraient être offertes.

## Etude sur la diaspora de l'Afrique subsaharienne en Suisse

Lorenza Rossi, chargée des questions migratoires à la DDC

Le Groupe de direction interdépartemental pour l'aide au retour (ILR) a mandaté la DDC pour développer un

concept permettant d'évaluer les possibilités et les limites d'un partenariat avec la diaspora en Suisse dans le cadre des activités de l'ILR. Il s'agit d'un thème nouveau pour l'ILR, mais également dans le contexte suisse tout entier. En effet, les questions portant sur la diaspora et sur son rôle dans le discours sur la migration n'ont quasiment pas été abordées. Un groupe de travail, constitué de représentants des différentes autorités fédérales et de l'OIM, a donc été constitué. Il est placé sous la direction de la DDC.

Le groupe de travail Diaspora a décidé de se pencher en premier lieu sur la diaspora de l'Afrique subsaharienne.

Même si les ressortissants des pays de l'Afrique subsaharienne représentent une petite minorité de la population étrangère en Suisse, ils n'en constituent pas moins un groupe-cible des différentes autorités fédérales dans le domaine de l'asile, du retour volontaire, de l'intégration ainsi que de la migration et du développement.

La première étape du projet consistera à lancer une étude scientifique afin d'identifier la diaspora de l'Afrique subsaharienne dans le contexte suisse. L'objectif de cette étude est de parvenir à collaborer de manière constructive et de développer des initiatives concrètes dans les trois domaines principaux que sont l'aide au retour, l'intégration et la coopération au développement.

En août 2008, l'ILR a décidé d'attribuer ce mandat à deux groupes de recherche. Une étude globale en deux parties est attendue d'ici au printemps 2009. Un premier volet quantitatif sera mené par le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (FSM). Il comprendra un aperçu statistique des migrants de l'Afrique subsaharienne en Suisse, un bref historique et un profil sociodémographique de cette diaspora. La Croix-Rouge suisse (CRS) a été chargée d'élaborer le second volet qualitatif en collaboration avec deux hautes écoles de Genève et de Lucerne. Il dressera une liste des organisations, réseaux et interlocuteurs potentiels de cette diaspora et évoquera ses intérêts ainsi que ses liens avec le pays d'origine.

## Réhabilitation sociale et réinsertion des anciens toxicomanes en Géorgie

Tanja Brombacher, OIM Berne

Le projet d'aide structurelle lancé fin 2007 poursuit deux objectifs. Premièrement, il vise à encourager le travail social en matière de réhabilitation et de réinsertion des anciens toxicomanes et des personnes qui suivent un programme avec prescription de méthadone. Deuxièmement, il vise à favoriser l'échange de nouvelles méthodes d'intervention dans le domaine de la toxicomanie entre décideurs politiques et professionnels de la santé en Géorgie et en Suisse.

Les deux centres de consultation ambulatoires de Tbilissi et Batumi sont désormais opérationnels. Cinq travailleurs sociaux y apportent quotidiennement leur aide à la réhabilitation et à la réinsertion professionnelle. En six mois, 241 consultations ont été effectuées et 15 personnes ont pu trouver un emploi. Celles-ci travaillent dans les secteurs les plus divers comme chauffeurs, jardiniers, pompistes ou encore assistants monteurs pour la télévision. Huit autres anciens toxicomanes ont commencé une formation et quatre ont lancé leur petite entreprise. A titre d'exemple, deux hommes ont ouvert ensemble un atelier d'art où ils vendent des bijoux qu'ils ont eux-mêmes fabriqués.



Par ailleurs, la population (p.ex. écoliers, étudiants, infirmiers etc.) a été informée des dangers et des risques de la toxicomanie ainsi que des conséquences possibles sur la santé

lors de séances d'information. Un atelier destiné aux professionnels de la santé a également été organisé en juillet afin de permettre aux experts suisses et géorgiens d'échanger leur expérience.

Ce projet est mené en collaboration avec la Fondation Contact Netz de Berne ([www.contactnetz.ch](http://www.contactnetz.ch)), laquelle coordonne, dans tout le canton de Berne, des offres ambulatoires concernant l'aide en matière de dépendance destinées aux jeunes et aux parents. En novembre 2008, une petite délégation géorgienne viendra en Suisse pour découvrir le modèle de travail suisse en matière de dépendances et, en particulier, pour s'inspirer des prestations innovantes de Contact Netz.



## 6. Varia

### Séance d'information UE-Sud Caucase et séance extraordinaire avec l'Ambassadeur Reiterer

Claire Potaux, OIM Berne

Dans le cadre des activités du groupe de travail Union Européenne, l'OIM Berne a organisé deux réunions d'information. La première a eu lieu le 3 septembre 2008 et portait sur la région du Sud Caucase et a rassemblé une vingtaine de personnes ODM, DDC, DFAE et OIM intéressées par ce sujet. Lors de cette séance, Sandra Illi et Olga Andrès de l'ODM ont présenté la coopération actuelle de l'ODM avec les pays du Sud Caucase, puis Véronique Hulmann (DDC) a présenté la coopération et les projets de la DDC dans cette région.



Enfin, Pier Rossi-Longhi du centre de coopération technique de l'OIM Vienne a présenté la situation migratoire dans ces pays, les instruments

européens existants et a donné des exemples de projets actuellement en cours. Ces présentations ont été suivies par une discussion avec les participants portant notamment sur la situation après la crise et les perspectives de développement.

La deuxième séance a eu lieu le 16 septembre 2008. La réunion extraordinaire du groupe de travail Union Européenne avec la participation de Monsieur L'Ambassadeur Reiterer de la Délégation de la Commission Européenne pour la Suisse et la Principauté du Liechtenstein a été organisée par l'OIM Berne. Une vingtaine de personnes (ODM ; DDC, DFAE, OIM) du groupe de travail Union Européenne ainsi que d'autres groupes de travail de l'ILR ont participé à cette séance. Suite à l'introduction d'Erika Laubacher-Kubat, Eric Kaser a présenté la participation active de l'ODM (Division Retour) dans des projets européens. Par la suite, l'Ambassadeur Reiterer a présenté la politique actuelle de l'Union européenne dans le domaine des migrations. Cette présentation a été suivie par un échange avec les participants notamment en ce qui concerne le lien entre migration et développement et les partenariats migratoires et les mécanismes de migration légale.

Ces deux séances se sont bien déroulées et ont permis l'échange d'information et la discussion. L'OIM Berne a reçu des feedbacks positifs de la part des participants.

### What's new ?

#### Programme Afghanistan

Le programme d'aide au retour et à la réintégration en Afghanistan s'est terminé au 30 septembre 2008 à la fin d'une période de mise en œuvre de 2 ans. En raison du nombre peu élevé de personnes en ayant bénéficié, le programme n'est pas prolongé. Les personnes désirant rentrer en Afghanistan peuvent bénéficier de l'aide individuelle à travers les programmes RIF, SIM et RAS.

#### REZ

Le nouveau film REZ de la Section Aide au retour a été présenté pour la première fois à l'occasion de la séance de la direction sur les CEP d'août 2008. Ce film, actuellement en phase de postproduction, sera bientôt mis à la disposition de toutes les personnes intéressées.

En réaction au nombre élevé de demandes d'asile enregistrées dans les aéroports, l'ODM a décidé de renforcer le conseil en vue du retour ciblé et professionnel dans les zones de transit des aéroports de Zurich et Genève et de mandater l'OIM pour mettre en œuvre l'aide au retour à partir des centres de transit (REZ - aéroports). L'introduction de l'aide au retour REZ dans les aéroports se fera par étapes dans le cadre du mandat de l'OIM. Les phases pilotes se dérouleront, respectivement, du 1er novembre 2008 au 30 juin 2009 dans la zone de transit de l'aéroport de Zurich et du 1er janvier 2009 au 30 juin 2009 dans celle de l'aéroport de Genève. Une fois la phase pilote achevée et après évaluation, l'ODM décidera s'il convient ou non de poursuivre l'aide au retour REZ dans les aéroports.

#### Impressum

Redaction:	Saskia Schenker, ODM Sonja Kyburz, OIM
Layout:	Fabio Pisanello, ODM
Collaboration:	Erika Laubacher, OIM Thomas Lory, ODM
Contact:	ODM: 031 325 11 11 OIM: 031 350 82 11
E-Mail:	info@bfm.admin.ch bern@iom.int
Internet:	www.ch.iom.int www.bfm.admin.ch